



Mairie de Cuisery

Place d'Armes

71290 CUISERY

Tel : 03 85 40 11 76

Email : mairie-cuisery@orange.fr

Cuisery, le 24 Novembre 2025

PROCES-VERBAL

Réunion du conseil municipal du 21 Novembre 2025

Présents : Mmes CHALOT Jany - LACROIX-MFOUARA Béatrice - MASSKOURI Kaltoume - POUX Patricia - PRABEL Marie-Line - PIRAT Isabelle

M. BAUDIN Clément - BERTHET Daniel - BOILLET Stéphane – MARICHY Jean-Paul - PINDADO Nicolas - SERGENT Nathalie - VASSAUX Jean-Jacques - VIALET Eric - VION Pierre

Absents excusés : Mme CAZIER Isabelle (a donné pouvoir à M VION Pierre) - ANDRÉ Daniel (a donné pouvoir à Mme LACROIX-MFOUARA Béatrice)

Secrétaire de séance : CHALOT Jany

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures, après constat du quorum et donne lecture de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2025 :

Madame le Maire constate qu'il n'y a aucune question, ni remarque.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Procès-Verbal du 17 octobre 2025.

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

Madame le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Budget Commune - Décision modificative pour alimenter le chapitre 012.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire rend compte des décisions prises par délégation :

- 6 Déclarations d'Intention d'Aliéner sans suite pour les biens situés au :
 - 452 route de Tournus
 - 214 route de Simandre
 - 146 rue de l'Arquebuse
 - 822 route de Simandre
 - Bois de la Chaux
 - 114 rue Neuve
- Commandes et devis divers :
 - remplacement du poste informatique de la directrice de l'école maternelle (942.80 €),
 - rénovation de l'installation électrique dans logement ancienne école (2 500 €),
 - renouvellement de la prestation CEP (conseil en énergie partagé) du Sydesl (2 120 €).

FINANCES

Budget commune – Décision budgétaire modificative n°5 – Rapporteur Marie-Line PRABEL

Les travaux en régie de l'année 2025, travaux réalisés par nos Services Techniques dans les différents bâtiments communaux, sont présentés en détails (nombre d'heures de travail et coût des matériaux) au Conseil Municipal. Ils représentent un montant total de 11 526.35 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de valider les écritures comptables d'intégration de ces travaux.

La commune a dû payer des indemnités de retour à l'emploi à un agent placé en retraite pour invalidité, ces dépenses d'un montant de 6 000€ n'étaient pas prévues. Le budget pour les frais de personnel risque d'être juste pour finir l'année et une Décision Modificative est donc proposée comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011	- 6 000 €
Chapitre 012	+ 6 000 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la Décision Modificative comme présentée.

Appel à projets du Département – Pôle périscolaire et associatif – Rapporteur Marie-Line PRABEL
Le Département a lancé un nouvel appel à projets dans le cadre duquel nous pouvons demander une subvention pour la construction du pôle périscolaire et associatif. Nous devons proposer un nouveau dossier pour lequel nous espérons obtenir peut-être un peu plus.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de déposer un nouveau dossier pour la construction du pôle périscolaire et associatif.

Demande de subvention exceptionnelle – Rapporteur Béatrice LACROIX MFOUARA

Le Judo Club de Cuisery nous sollicite pour une subvention exceptionnelle afin de financer la venue de Alpha Djalo, champion olympique des JO de Paris 2024 et Margaux Pinot, championne du monde de judo 2024. Ils organisent cet évènement en partenariat avec le judo club pontévallois les 28 et 29 novembre prochains pour un coût du stage qui s'élève à 4000€. Il est précisé que le Club n'a pas demandé de subvention depuis 2020.

Mme MASSKOURI Kaltoume, membre du bureau du Judo Club, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 1000€ au Judo Club de Cuisery pour le financement du stage.

Tarifs municipaux pour l'année 2026 – Rapporteur Béatrice LACROIX MFOUARA

Madame le Maire rappelle les différents tarifs municipaux de l'Espace de Vie Sociale, du Palace, des locations de salles, du cimetière et des droits de place. Elle explique que pour le marché hebdomadaire le régisseur se trouve face à une gestion administrative trop lourde avec les tickets de régie à sa disposition. Elle propose de modifier les montants du mètre linéaire et le métrage afin d'alléger la gestion de la régie.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 0.25cts le mètre linéaire pour les abonnés, à 1€ pour les non abonnés avec un calcul de 0.50 en 0.50 m et de maintenir les autres tarifs municipaux.

Budget lotissement : mandat pour la vente de terrains – Rapporteur Béatrice LACROIX MFOUARA

Madame le Maire indique que 2 terrains sont sous compromis avec un permis accordé pour l'un des lots sur lequel l'acte de vente sera prochainement signé. Elle a rencontré l'agence immobilière de Cuisery et l'étude notariale afin de trouver une solution pour accélérer les ventes de lots. Ces derniers ont fait une proposition de 3000 € à charge de l'acheteur pour établir un mandat pour la vente des lots. L'information faite sur les réseaux, dans les journaux, sur la banderole place d'Armes n'est pas suffisante pour toucher des potentiels acheteurs. Il est aussi envisagé des panneaux aux entrées de ville, de défricher le terrain pour un meilleur rendu du cadre.

Le Conseil Municipal décide avec 5 « abstentions » et 12 voix « pour » de confier la vente des terrains du nouveau lotissement à l'Immobilière de Cuisery et à l'Etude Perrault et Panouillot.

Désherbage de livres à la bibliothèque – Rapporteur Marie-Line PRABEL

Chaque année à la bibliothèque des livres et des magazines obsolètes ou abîmés sont retirés des prêts et jetés. La responsable de la Médiathèque propose que ces ouvrages soient mis en vente toute l'année à la bibliothèque pour de modiques sommes (livres, albums, BD et CD 1€ et magazines 2€) plutôt que détruit. Après renseignements pris il est possible d'intégrer ces ventes à la régie déjà en place de la médiathèque. Un règlement pour les modalités de vente sera mis en place.

Le Conseil Municipal salue cette initiative et décide à l'unanimité d'intégrer la vente des livres et magazines à la régie actuelle.

CAMPING

Bilan de la saison 2025 – Rapporteur Jany CHALOT

Madame l'adjointe présente la dynamique qui s'est établie au Camping « Les Bords de Seille », avec des adhésions à la Fédération Française des Camping-Caristes, à l'Auto Campeur Service International mais aussi des animations organisées avec les soirées à thème, le marché artisanal, l'aqua gym, des repas d'entreprises, de familles, de collègues... La gérante a créé 13 emplois au plus fort de la saison dont 3 CDI avec 9 mois d'ouverture/12. L'évolution du chiffre d'affaires en pourcentage est présentée au Conseil Municipal ainsi que les investissements réalisés pour le camping par la gérante à hauteur de 55 180€ : achat de 4 « Coco-sweet », pergolas permettant l'accueil du public en cas de pluie, une chambre froide, et 2 graffs (peinture). Pour l'année 2026, la gérante étudie des aménagements d'habitats insolites, la réfection de la façade d'accueil, le fleurissement des buttes intérieures au camping et divers petits travaux. Un travail sérieux a été réalisé sur l'accueil de la clientèle en partenariat avec Eric VIALET pour la partie halte nautique. La gérante a réussi à fédérer son personnel et ses partenaires autour du développement du camping très attendu par tous. C'est donc un bilan humain et financier très positif. Une bonne cohésion d'équipe est maintenant en place.

PERSONNEL

Modification tableau des effectifs : création d'un poste d'attaché territorial – Rapporteur Marie-Line PRABEL

Le profil du futur secrétaire général est présenté au Conseil, il pourrait prendre son poste au 5 janvier 2026. Un poste d'attaché territorial doit être créé pour son recrutement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de créer un poste d'Attaché Territorial

EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT

Rapport sur le prix et la qualité du service du Syndicat des Eaux - Rapporteur Isabelle PIRAT

Madame l'adjointe présente le rapport du SIERL en précisant que les volumes d'eaux consommés sont en baisse, que la DSP a été renouvelée avec la SAUR, qu'un incident sur la qualité de l'eau a été décelé sur un territoire bien ciblé de la Bresse et non sur l'ensemble du territoire. Il a été demandé à la SAUR pour la suite de veiller aux fuites d'eau et au renouvellement des canalisations.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le rapport du SIERL présenté.

Transfert de compétences à la Communauté de Communes Terres de Bresse – Rapporteur Béatrice LACROIX MFOUARA

Madame le Maire présente le transfert de compétences assainissement à la Communauté de Communes qui comprend le personnel, le matériel y compris les véhicules mais aussi l'aspect financier avec le budget. Le Conseil Communautaire a voté lundi la création d'un budget annexe assainissement, la mise en place d'une régie et des contrôles assainissement obligatoires lors de la vente de biens, de la construction de maisons neuves et de la mise en séparatif d'un réseau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le transfert du budget assainissement à la Communauté de Communes Terres de Bresse.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

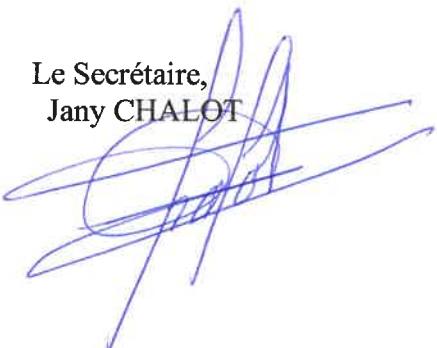
- Stéphane BOILLET présente le rapport de la dernière Assemblée Générale du SIVOM en précisant :
 - o la vente de composteurs de 500L au prix de 20€,
 - o l'interdiction dès le 1^{er} janvier 2026 de déposer ses herbes de tonte dans les déchèteries,
 - o l'obligation d'accéder avec une remorque bâchée ou des déchets sanglés dans les déchèteries,
 - o dès janvier 2026 le papier sera collecté dans les bacs jaunes,
 - o un projet d'achat de camion pour la vidange des fosses septiques afin de faire baisser les coûts est envisagé.

- **Marché construction pôle périscolaire et associatif** : 36 dossiers de candidatures ont été déposés. Une réunion est programmée le 28 novembre pour l'attribution des lots aux entreprises. Le rapport d'analyse des offres sera présenté au prochain Conseil Municipal.
- **Future gendarmerie** : le Département nous a demandé de proposer élus et agents pour la constitution des commissions. Laure, Nicolas, et Vincent font partie de la commission technique, Béatrice, Jean-Jacques, Nicolas et Stéphane de la commission jury. Les candidatures de maîtrise d'œuvre ont été réceptionnées et seront bientôt dépouillées.
- **Daniel du Comité des Fêtes** indique qu'une réunion pour sa succession à la présidence est organisée le 28 novembre et qu'il espère que de bonnes volontés se manifesteront. Il précise que 8 associations seront présentes pour les Illuminations. Certaines associations n'ont même pas répondu aux mails et relances du Comité. Le manque de bénévoles est à déplorer dans de nombreuses associations.
- A noter de transmettre réponse avant le 28/11 pour le pot de fin d'année du personnel qui aura lieu le 12 décembre à 18h30 à la SMU.
- La distribution des colis des Cheveux Blancs achetés chez GAMM VERT aura lieu à partir du 5 décembre.

Dates du prochain Conseil : vendredi 5 décembre 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire clôture la séance à 22h45.

Le Secrétaire,
Jany CHALOT



Le Maire,
Béatrice LACROIX-MFOUARA